L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 16 OCTOBRE 1894.

# PETITES ANNONCES

## DEMANDES.

On demande—Une femme bien recommandée pour faire le ménage. Adresse No 405 Esplanade Avenue. 14 oct—14 16 17

# ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTES PAR LE CONSTABLE.

J. Hussey vs. W. J. Chittenden.

DEUXIÈME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 21,052. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, annexe No 95, nouveau No 429 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI 29me jour d'octobre 1894, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir : Un lot de meubles de maison—Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER, Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
16oct—16 23 29

M. Schwartz & Co. vs. James Maher et Wm. Rankin.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle Orléans—No 27 322—En vertu d'un writ de fieri facias amis Maher & Duchesnay, garnisheés, à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, MERCREDI, 17 octobre 1894, à midi, à l'encognure des rues Julie et Magazine, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Le contenu de la dite boutique.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable.
6oct—6 13 17

Louis Brandt vs Miles Moore.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans. — No 21,054—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encoignure de la rue Calhoun et St-Charles, dans le Septième District de cette ville, MERCREDI, le 17ème jour d'octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
(1) Un mulet bai ; (1) un wagon à quatre roues à déménagement ; (1) une paire de harnais.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire correctaire en mon bureau. Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
5 oct—5 10 17

Jos. Schemel vs M et Mme Olly Sanders.

PREMIERE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans, No 26,999.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à l'encoignure de Lesseps et St-Charles, dans le Septième District de cette ville, MERCREDI, le 17ème jour d'octobre 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :
Un orgue et tabourets et un lot de meubles de maison.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM NELSON, Constable.
5 oct—5 10 16

# AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Andreas Witt.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la Paroisse d'Orléans No 42,903—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final et tableau de distribution présentés par Mme Vve A. Witt, exécutrice, ne serait pas approuvés et homologués et la dite exécutrice déchargée.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
16 oct—16 20 25

Succession de Dr Stanhope Jones.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 43,570—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par le Dr Hamilton P. Jones, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
9 oct—9 12 18

Succession de Peter R. Angelovich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 43,899—Division C—Attendu que Marie Zuberbier, veuve de Peter R Angelovich, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter R Angelovich, décédé intestat ; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
7 oct—7 11 16

Succession de L. Theodore Berg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 41,864—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par T. Christian Berg, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
11 oct—11 16 20

# AVIS AUX CREANCIERS

Charles P. Gould vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 42,756.—Division K—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Charles P. Gould, syndic provisoire et définitif des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément à ce dite compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
12 oct—12 16 21

ABONNEZ-VOUS A
LA REVUE HEBDOMADAIRE
La plus intéressante des revues parisiennes
Romans, Histoires, Voyages, etc.
Abonnement $6.40 par an ; 6 mois $3.20
A Abonnement d'essai de 3 mois $1.
La Revue hebdomadaire publie la première après l'apparition en volume, à l'exclusion de toute autre revue et journal, les romans des principaux écrivains de ce temps, notamment René Bourget, François Coppée, Jules Claretie, Alphonse Daudet, Henry Gréville, Richepin, E. Rod, A. Theuriet, Emile Zola, etc., etc.
La Revue hebdomadaire paraît en une livraison de 160 pages donnant 8,320 pages de ces 52 numéros, plus de 40 vols. par année
S'adresser à la librairie E. Murmuyne, 126 W. 25th St. New York ; à un succursale à Montréal, 1606 rue Notre-Dame et à nos Agents. Spécimen gratuit avec circulaire explicative, donnant la liste des primes, envoyé contre réception de 2 cents en timbre-poste.
En vente à la Nouvelle-Orléans, chez George F. Wharton, 5 Carondelet str
22mai 8m—Dim Mar Jeu

1-5-8
Réfléchissez ! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant 36 pour 365 jour.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.
Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SOARDS.
Renferme plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories deviennent inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des doubs survenus et des délinquants parmi nos souscripteurs, ce directory étant une publication de souscriptions exclusivement, il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une aide de valeur et épargne avec le temps de l'argent, etc.
City Directory, prix.....$6 00
Business Directory, prix. 1 00
Mappe de la Ville, Litographiée, 3 couleurs..... 50
Chacun de ces ouvrages remboursé ci-dessus envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis sur l'envoi du prix.
L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place, Cois Camp.
6 mars—

THE NEW ORLEANS BEE
(L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.)
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen, who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per Annum, $3; six months, $1.50; three months, $1.
Réclamez ! Cela ne coûte qu'un cent et un cinq-huitième de cent par jour étant 36 pour 365 jour.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera :
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Care Central America Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Magnifique Occasion d'Acquérir
UNE SUPERBE
SCIERIE
—A—
STRADER, LNE.
Avec une Grande Quantité de
TERRES DE BOIS DE CYPRE
—Y ATTENANT.—
Sur le Chemin de Fer Illinois Central et le Bayou Manchac.
Propriété située dans la Paroisse Tangipahoa.
Smith Bros., & Co., Limited et Gentry Brothers vs W. J. Athens Lumber Co., Limited.
No 40,987—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur—Bureau nouveau numéro 123 (ancien numéro 3) rue Carondelet—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894, à l'encan, il sera vendu—
1° Une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, décrite d'après le devis et l'arpentage de George H. Grandjean, ingénieur civil à la date du 6 juillet 1894, comme suit : Le lot numéro 3 bordé de rues mesurant trois (3) chaînes de largeur sur le côté Est et cinq (5) chaînes de largeur sur le côté Ouest de l'encoignure du rail principal de l'Illinois Central Railroad sur une longueur de vingt (20) chaînes à partir du quarantième poteau de mille de l'Illinois Central Railroad et s'étendant vers le Sud. Les frontières du Nord et du Sud sont perpendiculaires et les fronts sur les rues Carondelet et Bienville sont parallèles à l'Est et de l'Ouest suivant les lignes du chemin de fer, contenant dix (10) acres à l'Ouest et six (6) acres à l'Est du chemin de fer, formant un total de seize (16) acres, ensemble avec toutes les améliorations actuellement existant à Strader, paroisse Tangipahoa, Louisiane, et se trouvant dans la section 29, village 8, range 9 du Sud à l'Est du District de Greenburg, La. De la dénomination ci-dessus doivent être exclus le droit de passage, s'il y en a, et les rails de la Compagnie de l'Illinois Central Rail Road. Les améliorations comprennent un moulin à scie tout neuf avec tous les appareils modernes, une bâtisse contenant maison en pension, magasin, plusieurs cabanes propriétaires à pièces de bois qui sont calées dans le bayou Ribon et dont l'estimation est de 300,000 à 500 000 pieds.
2° Le quart N. E. de la section 29 dans le village 8 de la rangée Sud 8 Est, dans le District de Greenburg contenant cent soixante (160) acres, d'après la tablette d'Etat No 237 datée du 8 février 1876. Toute la section 28 contenant six cents soixante huit centièmes (600.68) acres, à l'exception de la portion de terre et ses améliorations décrites dans la section 1, et la demi-section Nord de la section 29 contenant cent soixante huit et huit centièmes (161 68) acres, tous dans le village 8, range 9 S. à l'Est des terres du District de Greenburg, les dites terres sont et se trouvent près du quarantième poteau de mille, du chemin de fer de l'Illinois Central et borné au nord par les terres de Jacob Prince, à l'ouest par les terres de Branch et au Sud par la Passe Nord Manane.
Les taxes de 1894 doivent être payées par les acquéreurs, 10 pour cent seront demandés au moment de l'adjudication.
Conditions : Comptant.
Actes de vente aux frais des acquéreurs par devant W. Morgan Gurley, notaire.
26 sept—26—oct 3 10 17 24 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

John A. Hubbard & Co vs. leurs créanciers.
No 41,634.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
MERCREDI, 7 NOVEMBRE
PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 123 rue Carondelet—MERCREDI, 7 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre St-Charles et Camp, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 24 septembre 1894, à l'encan, il sera vendu—
1° Une moitié indivise d'un certain morceau de terre, situé dans la paroisse Lafayette, ayant quarante cents perches, plus ou moins, ensemble avec une moitié de toutes les améliorations qui s'y trouvent, borné au nord par le Bayou Carenero, au sud par les terres d'Orozimo et les héritiers d'Hypolite Breaux, à l'est par les terres d'Ernest Toller ou ses héritiers, et à l'ouest par les terres de H. Guilbeau étant la moitié de la même terre acquise par John A. Hubbard de Budd & Jones le 9 octobre 1891.
2° Un certain lot de terre situé dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne à l'encognure des rues Main et Roussel, mesurant 26 1/2 pieds plus ou moins de face à la rue Main, sur une profondeur comme il se trouve en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le dit Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'est par le lot ci-dessous décrit dans cette affaire et à l'ouest par la rue Roussel, ensemble avec les bâtisses, etc.
3° Un autre lot de terre, situé aussi dans la ville de Houma, paroisse Terrebonne, touchant celui ci-dessus décrit, mesurant 21 pieds 9 pouces de face, plus ou moins, à la rue Main, la profondeur que l'on peut trouver en arrière du Bayou Terrebonne, borné au nord par le Bayou Terrebonne, au sud par la rue Main, à l'est par le lot ci-dessus et à l'ouest par le lot du Dr J. J. Bland.
Conditions—Comptant 10 pour cent requis au moment de l'adjudication.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. E. Ker, notaire.
6oct—6 10 17 24 31 nov7

PAR D. E. MORPHY.

No 42,638—Richard Toole vs. ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Chas. Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 17 septembre 1894, et à moi adressé,
MERCREDI, 24me jour d'octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, nouveaux numéros, 629 et 631 rue Commune, entre Camp et St-Charles—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Prieur, avenue Tulane (anciennement rue Commer, Johnson et Palmyre, désigné comme lot No six de l'Ilet No vingt-neuf, et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Prieur, sur une profondeur de cent quarante-huit pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans, avec intérêt de 8 pour cent par an garantie par hypothèque du vendeur, et toutes les autres charges sous les de sécurité ; les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour les taxes, et paieront pour les actes de vente, pardevant James R. Ward, notaire public. Plans à la Bourse.
10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 13 14

## VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Remarquable Emplacement
—POUR UNE—
Scierie, Chantier de Bois, Laiterie,
Ferme, (Truck Farm) ou autres Industries,
Exigeant de vastes terres à proximité du et accessibles au centre de la Ville.
CES VASTES TERRES DE VALEUR,
Connues comme la "Propriété Mialooq,"
Sur le Bayou St-Jean, près de la porte de péage du Chemin du Fort Espagnol et près de l'Asile des Soldats.
Succession de Jean Mialooq.
No 40,990—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune, près de la rue St-Charles.—MARDI, 20 novembre 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant en place de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, en date du 12 octobre 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Jean Mialooq, Dossier No 40,990, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir—
1° Tous les droits, titre, intérêt de la succession de Jean Mialooq en et à—
Deux certaines lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville, faisant face au Bayou St-Jean, et désignés comme les lots Nos 1 et 2, sur un plan de A. D'Hémecourt, voyer, en date du 28 février 1848, et déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent, ensemble, mesure française, 175 pieds 6 pouces de face au Bayou St-Jean, sur une profondeur de 405 pieds sur un chemin privé, courant en arrière du dit Bayou St-Jean et de 500 pieds sur la ligne divisant les lots Nos 2 et 3, et 199 pieds 10 pouces et 11 lignes en largeur sur la ligne du fond.
2° Quatorze lots de terre situés dans le même district et ilet, comme le ci-dessus, désignés sur le dit plan comme les lots Nos 3, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18 et 19 et mesurant d'après le dit plan comme suit : le lot No 3, 90 pieds de face au bayou St-Jean sur 500 pieds de profondeur sur la ligne du lot No 2 ; 500 pieds sur la ligne du lot No 4 ; les dits lots Nos 7 à 19 se touchent et mesurent ensemble 1.170 pieds de face sur le dit chemin privé sur 475 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur sur la ligne divisant les lots Nos 6 et 7 ; 545 pieds 3 pouces et 5 lignes sur les lignes divisant les lots Nos 19 et 20 et 1 172 pieds 11 pouces dans le fond.
Pour plus de renseignements voir le plan à la Bourse.
Conditions—Comptant. Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues sur le prix de l'adjudication ; un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
14 oct—14 23 30—nov 6 13 20

PAR CURTIS & BAUMGARDEN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE MERCREDI, 14 NOV. 1894
A MIDI,
—A LA—
Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans,
50 et 52 RUE BARONNE,
La charmante résidence-cottage,
No 15 rue Prieur,
Avec un excellent site adjacent pour bâtir
LE JOLI COTTAGE,
No 13 Rue Prieur,
LE COTTAGE DOUBLE,
No 340 Rue Conti,
Ensemble avec deux terrains adjacents.
LE COTTAGE SIMPLE,
No 15 Rue Prieur,
LA MAISON SIMPLE,
Coin des rues Gasquet et Prieur,
Joli coin pour Barroom et Grocerie.
Un bon terrain adjacent au même.
Deux terrains de valeur rue Conti.
Succession de William Cullinan et de Mme Ann Cullinan, sa femme (consolidée).
No 42,149—Division C, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR CURTIS & BAUMGARDEN—B. Curtis, Encanteur—Bureau No 50 et 52 rue Baronne—LE MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1894, A MIDI, A LA BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS, Nos 50 ET 52 RUE BARONNE, il sera vendu, en vertu d'un ordre daté du 8 octobre 1894, de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour ci-dessus, Division C, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété foncière ci-après, à savoir—
1° Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 4 et 5 de l'Ilet No 41, bornés par les rues Bienville et White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lesquels dits lots mesurent, chacun, 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
1° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 6 dans l'Ilet No 41, borné par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné, daté le 15 mars 1864, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Conti sur 102 pieds 3 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'un cottage double et à la 1a, No 550 rue Conti, contenant quatre chambres et une cuisine de chaque côté.
2° Deux certaines lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville, désignés comme les lots 7 et 8 de l'Ilet No 41, bornés par les rues Bienville, White, Conti et Broad, d'après un plan de F. N. Tourné ; les dits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti, sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 4 lignes, entre lignes parallèles. Ces lots sont en toutes de barrer.
3° Deux certaines lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 1 et 30 plan pop J. Fitz, 1a, mai 1840 ; les dits lots se touchent et mesurent comme suit : Le lot 30 1 forme le coin des rues Gasquet et Prieur et mesure 27 pieds 7 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur. Le lot No 30 mesure 27 pieds 6 lignes de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en une maison simple, située à l'encognure des rues Gasquet et Prieur, contenant 4 chambres.
4° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, portant les numéros municipaux Nos 9 et 11 rue Prieur, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Prieur, Roman et Jackson (maintenant Claiborne), désignés par les Nos 17 et 18 dans l'Ilet 26, sur un plan de Coanier, daté le 1er décembre 1844. Les dits lots se touchent et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Prieur sur 145 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les quelles consistent en un joli cottage en bois, loué $20 par mois.
5° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, et connu comme le No 15 rue Prieur, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Prieur et Roman, et désigné comme lot No 20 de l'Ilet 28, mesurant 25 pieds de face à la rue Prieur, sur 145 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage simple, avec cours de côté et en arrière, 6 chambres et une cuisine à deux étages. Les demeures sont louées à $16 par mois.
Conditions—Un tiers en plus comptant, et le balance à un crédit de un et deux ans, portant intérêt de 8 pour cent par an garantie par hypothèque du vendeur, et toutes les autres charges sous les de sécurité ; les taxes de 1894 devront être assumées par les acquéreurs en sus du prix d'adjudication, qui devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour les taxes, et paieront pour les actes de vente, pardevant James R. Ward, notaire public. Plans à la Bourse.
10 oct—10 14 17 21 24 28 31—nov 4 11 12 13 14

BASILE BARES
FACTEUR DE PIANOS,
84 Rue Royale, Nlle-Orléans
—SEUL AGENT POUR LES—
PIANOS GAVEAU, DE PARIS
Venant d'être reçu de France des premières maisons des Pianos et autres articles pour la réparation de pianos, à laquelle je donne mon attention personnelle ; plus de trente ans d'expérience. Spécialité pour les accords de pianos ; prières de la campagne promptement exécutée.
20 mars—

LA BOTT'E ROUGE !
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE",
Angle des rues Ursulines & Dauphine
BOTTES, SOULIERS,
BOTTINES, A BON MARCHE,
GEORGE WAGNER.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT.

Vacherie Laitrose à l'encan.
Vendue pour cause de changement d'affaires.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MARDI, le 16 octobre 1894, à 11 heures du matin, il sera vendu à l'enseigne des rues Jena et Dryades—

La vacherie de M. John Mahner, comprenant : 60 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et les autres fraîches au lait et sur le point de vêler, 2 taureaux, 4 chevaux, 1 mule et 1 poney, 3 charrettes assorties, 2 ditte à lait et 1 wagon, harnais, bidons et tous les ustensiles de la laiterie.
La clientèle sera donnée au plus fort acquéreur et toutes les informations voulues seront données au moment de la vente.
Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50 six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
1 oct—

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX
Dans le Troisième District.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue Commune—MARDI, 13 novembre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Honorable N. H Rightor, juge de ladite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 3 octobre 1894, pour le compte de la succession de Jane Holloway, Dossier No 43,534, il sera vendu à l'encan, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet No 85, borné par les rues Champs Elysées, Français, Force et Libérale, désigné par le No 8 sur un plan de J. A. D'Hémecourt, en date du 9 octobre 1867, lequel dit lot mesure 50 pieds 8 pouces de face à la rue Force, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Félix Puig notaire aux frais de l'acquéreur.
L'acquéreur devra faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
7 oct—7 10 16 23 30—nov 4 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.
Propriété de Valeur dans le Deuxième District.
Le Joli Cottage Simple, avec Allée pour Voiture et Écurie, No 222 Rue Robertson, près de la Rue Ursulines.
Succession de A. J. Brugier.
No 43,160—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 727 rue de la Commune—MERCREDI, 31 octobre 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 629 de la rue Commune entre les rues St-Charles et Camp, en vertu d'un jugement rendu le 20 septembre 1894 et signé le 27 septembre 1894, pour l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire et pour le compte de la succession de A. J. Brugier, Dossier 43,160, il sera vendu à l'encan, à savoir—
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Villere, Philippe et Ursulines, désigné par le No 1 de l'Ilet No 61 et mesurant mesure française, 32 pieds 6 et 2/3 pouces de face à la rue Robertson sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent le joli cottage avec mansarde connu comme le No 222 de la rue Robertson, subdivisé en 7 ou 8 grands appartements bien aérés, cuisine, chambre à bain etc., écurie, remise, cour pavée, cours pour voitures, citerne, waterworks, etc., le tout en bonnes conditions, emplacement à proximité des marché, école et chemin de bains.
Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, en des billets garantis par hypothèque sur la propriété portant 8 pour cent d'intérêt par an, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Les taxes d'Etat de 1894 devront être payées par l'acquéreur.
Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred. Zengel notaire. Un dépôt de 10 pour cent sera exigé au moment de l'adjudication.
30 sept—30—oct 7 14 19 25 31

PAR FOURTON & FISHER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

400
Barils de Farine, 4 Chevaux, 3 Charrettes à Pain, Ustensiles de Boulangerie.
Le droit d'occupation des lieux, Nos 58 et 60 rue Bourbon.
Succession d'Alex. Redon.
No 43 761—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR FOURTON & FISCHER—H. C. Fourton, Encanteur—Bureau No 19 (ancien numéro 149) rue Carondelet—LUNDI, 22 octobre 1894, à 11 heures du matin, sur les lieux (vieux numéros 58 et 60) rue Bourbon, entre les rues Bienville et Conti, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, siégeant en place de l'Hon. N. H. Righter, juge de la dite Cour, Division D, maintenant absent en congé, en date du 8 octobre 1894 dans et pour le compte de la succession de A. Redon, Dossier No 43,761, il sera vendu à l'encan, à savoir—
Quatre cents barils de farine, charrettes à pains, quatre chevaux, ustensiles de boulangerie et de bureau et diverses choses.
Aussi, le privilège d'occupation à partir du jour de l'adjudication et paiement du prix, jusqu'au 31 octobre 1895, des deux Nos 58 et 60 (vieux numéros) de la rue Bourbon entre les rues Bienville et Conti, dans ci-dessus occupés comme boulangerie par Alexandre Redon.
Conditions—Comptant.
10 oct—10 13 14 19 20 21 22

PAR STEPHEN J. DERBES.

Propriété de Choix du Deuxième District
A L'ENCAN.
Mercredi, 17 Octobre, à Midi.
A la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, Nos 50 et 52 rue Baronne.
Dans l'affaire de la succession de Joseph ou Julius Brette.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division K—No 42,290.

EN VERTU d'un ordre de vente de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour signé le 12 septembre 1894, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le MERCREDI, 17 octobre 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de Propriétés Foncières, nos 50 et 52 rues Baronne, (vieux numéro), entre Commune et Gravier, pour le compte de la succession ci-dessus nommée, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Deux certains lots de terre contigus, situés dans le faubourg Trémé deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Damaine, St-Philippe et Robertson, désignés par les Nos 5 et 6 de l'Ilet No 72, d'après un plan dressé par Voilquin, daté le 27 décembre 1835, et déposé au bureau de H. Redonnet, ancien notaire en cette ville, et mesurant, mesure française, comme suit : Le lot No 5 mesure 36 pieds 7 1/2 pouces de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur et 35 pieds 9 pouces de largeur dans le fond ; le lot No 6 mesure 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 120 pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant.
Conditions—Un tiers en plus comptant, le gré de l'acquéreur, le reste à un ou à un et deux ans, en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec stipulation de 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des dits billets, l'acte de vente devant contenir la clause de garantie usuelle, et toutes autres clauses de garanties, les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au pouvoir du notaire ; les taxes d'Etat de 1894 devront être assumées par l'acquéreur en sus et au dessus du prix d'adjudication, et un dépôt comptant de 10 pour cent du prix devra être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
STEPHEN J. DERBES, Encanteur.
16 sept—16 19 26 3 10 17 oct

ASSEMBLÉE
—DU—
TROISIEME DISTRICT ! ! !
Dimanche, le 7 Oct., à midi, Ed. N. Pugh, Joseph Wilkerson, Juge Taylor Beattie.
Le 8 Oct., Rivière Neuve, Paroisse Assomption, à midi, Hon. Henry McCall et M. Pugh, Juge Taylor Beattie, Jos Wilkerson.
Le 10 Oct., Mercredi, à midi, à Plaquemine, Iberville, Jos. A. Ware, Jos Wilkerson, Juge Taylor Beattie.
Dimanche, le 14 à midi, à la maison de cour de Napoléonville, Juge Walter Guion, L. H. Pugh, W. E. Revell et Juge Taylor Beattie.
Lundi, le 15 Octobre, à midi, à Labadieville.
Des Assemblées Distinguées se tiendront aux endroits suivants, les dates ne devant être plus tard : Thibodeaux, Lockport, Houma, Patterson, Franklin, Glencoe, Jeanerette, Plattenville, Nouvelle Iberie, et Martinville, Pont Breaux, Lafayette, Abbeville, Lac Charles et dans d'autres endroits dans Calcasieu et Cameron.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux Charmants Cottages Élevés,
Nos 93 et 95 rue Elmire, entre les rues Remparts et Bourgogne.
Succession de Michael Kauffmann.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 29,062.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 155 (nouveau numéro 723) rue de la Commune—MARDI, 23 octobre 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans, aux anciens Nos 50 et 52 de la rue Baronne, entre les rues Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 11 septembre 1894 et signé le 17 septembre 1894, sous le compte de l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° Un lot de ter